



Rapport annuel 2013

Chers membres,

Je suis heureuse de pouvoir vous présenter aujourd'hui le deuxième rapport annuel de notre association lifecircle ainsi que de la fondation annexe Eternal Spirit.

Pendant l'année passée, l'association a vécu les petits changements suivants:

L'entreprise Nicolas Brodard, Brodard Treuhand AG à Ettingen a dû démissionner comme auditeur pour l'association et la fondation. M. Nicolas Brodard va partir en retraite cette année, et son fils, qui continuera le travail cette entreprise fiduciaire renommée, ne possède pas la formation complémentaire pour l'audit de fondations. Nous regrettons cette situation et remercions M. Nicolas Brodard pour ses conseils importants et compétents surtout lors de la création de la fondation.

Le nouveau auditeur est M. Reto Straumann, fiduciaire à Therwil. M. Straumann encadre déjà plusieurs fondations comme fiduciaire et a donc un savoir très solide sur les fondations. Nous remercions M. Straumann pour son agréable collaboration et ses conseils compétents.

Le travail pour l'association et pour les demandes de mort volontaire assistée a augmenté considérablement au cours des derniers mois. Comme au début l'association et la fondation ne pouvaient pas se permettre une secrétaire pour des raisons financières, je gérais le secrétariat avec notre infatigable comptable Markus Lüthi bénévolement, sans l'aide de secrétaire. Cela a représenté beaucoup d'heures de travail la nuit et le week-end afin d'enregistrer les adhérents, d'envoyer les cartes de membre et de gérer les demandes et problèmes des adhérents. A cette occasion je remercie M. Lüthi pour son soutien constant.

La situation financière s'est améliorée quand le nombre d'adhérents a augmenté, et nous avons reçu des paiements grâce à plusieurs accompagnements de personnes suisses et étrangères, ce qui signifie que la fondation peut maintenant payer des salaires. Cependant il n'est pas facile de trouver des personnes qui veulent s'engager dans le



domaine de la fin de vie. Heureusement on a trouvé avec Sophie Haesen, en automne 2013, un complément idéal et éloquent de notre équipe. Mme Haesen et notre accompagnateur M. Habegger sont formés dans tous les domaines liés au contact et conseil pour nos adhérents ainsi qu'avec les demandes de mort volontaire assistée. Je peux maintenant transmettre beaucoup de demandes directement à Sophie Haesen et Ruedi Habegger, ce qui est un grand allègement pour moi.

Quelques exemples de notre travail au cours des 12 derniers mois:

Dans le rapport précédent, j'ai parlé d'un homme de 95 ans que j'avais ramené de l'hôpital à sa maison pour mourir, et qui s'est rétabli chez lui, contre toute attente. Il est toujours en vie et savoure un printemps de plus, et une dame lithuanienne continue à la soigner 24 heures sur 24 avec beaucoup d'amour. Il peut marcher avec le déambulateur, parle de nouveau, mange tout seul et se régale de la vie.

On a reçu de nos adhérents une chaise roulante électrique, deux chaises roulantes manuelles et un déambulateur. On prête ces aides de mobilité gratuitement à nos adhérents. En ce moment, le déambulateur et une chaise roulante manuelle sont empruntés. Je prie nos membres de nous demander s'ils veulent emprunter du matériel afin d'améliorer leur mobilité. Peu à peu, on veut offrir sur notre site web la possibilité d'offrir des aides ou aussi des services pour améliorer la qualité de vie.

A maintes reprises, j'ai été étonnée de voir que si peu de médecins respectent le vœu de mourir de personnes capables de discernement. Il semble que les médecins et surtout les psychiatres jugent les personnes ayant le désir de mourir très vite comme dépressives et incapables de discernement. J'ai reçu par exemple un coup de fil d'un parent d'une dame de 96 ans qui est devenue dépendante après un infarctus, avec insuffisance respiratoire au moindre effort. Quand elle a voulu mourir, le médecin de l'hôpital a appelé le psychiatre de l'hôpital qui l'a jugée dépressive et donc incapable de discernement. C'est seulement grâce au membre de sa famille qui m'a informée qu'ensemble nous avons pu faire sortir de l'hôpital la dame – qui était complètement claire dans sa tête – après un entretien difficile avec le psychiatre et satisfaire son vœu ardent d'une mort volontaire assistée. Je prie tous les adhérents de nous informer si le désir ou le testament biologique d'un adhérent n'est pas respecté. C'est seulement si nous sommes informés que nous pouvons nous engager. C'est un grand avantage pour nous que je sois médecin et je peux donc avoir plus d'influence que quelqu'un qui ne fait



pas parti du secteur médical. En plus, notre membre du directoire Moritz Gall est un avocat qui lui aussi défendra chaque non-respect du vœu d'un patient.

Au cours des derniers mois, nous avons aussi travaillé pour la légalisation de la mort volontaire assistée dans d'autres pays. En juin 2013 a eu lieu à Rome un congrès des associations européennes d'assistance à la mort volontaire. En mai et décembre 2013, j'ai écrit des lettres au Président français François Hollande. J'attirai son attention sur les abus terribles dans son pays et lui priai de ne pas oublier sa promesse inaugurale de légaliser la mort volontaire assistée. En février 2014, j'ai participé à une conférence à Sarlat. La France n'a jamais été si proche de la légalisation de la mort volontaire assistée. Nous voulons aider à accomplir cela afin que les étrangers ne soient plus contraints de venir en Suisse pour mourir en paix et en sécurité. Vous pouvez lire mes lettres au Président français et ses réponses sur notre site web sous „Actualités“.

Je suis heureuse d'être présidente de l'association lifecircle et vous remercie cordialement pour votre confiance.

Dr. med. Erika Preisig, présidente de l'organisation lifecircle/Eternal Spirit